

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14212**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, gestion Mention Finance Spécialité Finance d'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'université Toulouse 1 Capitole

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

313 Finances, banque, assurances, immobilier, 314 Comptabilité, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- **Il conseille des entreprises sur la gestion des investissements et le repérage des risques financiers.**
- Il met en place de solutions de gestion face à une problématique financière.
- **Il évalue des produits financiers.**
- Il prépare des budgets et suit leur exécution.
- **Il monte et contrôle des financements stratégiques.**
- Il optimise des placements en trésorerie et gère des flux d'argent entrants et sortants.
- Il définit les contours et les impacts du financement structurel (modalités de couverture des emplois et conséquences sur le coût du capital, la valeur et les risques encourus).
- Il évalue les entreprises et les montages financiers stratégiques : opérations publiques (introduction en bourse, OPA, OPE, OPR...), méthodes directes et indirectes de valorisation des capitaux propres, capital développement et LBO... ;
- Maîtriser la gestion d'actif examinée sous l'angle de la stratégie, de la rentabilité et du risque ;
- Contrôler les risques (couverture, gestion interne, sauvegarde) et de la trésorerie (management et politique de redistribution via les dividendes ou les rachats) ;
- Connaître les normes internationales (IFRS), les marchés et des institutions financières et frontalières (comptabilité, stratégie, économie industrielle).
- Communiquer par écrit et oral sur une mission, ses enjeux, ses résultats
- Travailler en équipe et savoir négocier
- Communiquer en anglais dans les échanges professionnels.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Banque
- Assurance
- Cabinets d'études
- Cabinets-conseils en fusions-acquisitions
- Direction financière d'entreprise
- Société d'investissement et de capital-risque
- Conseiller technique en finances d'entreprises
- Contrôleur financier
- Analyste financier d'entreprise
- Trésorier d'entreprise
- Chargé d'affaires en entreprises
- Gestionnaire de patrimoine financier
- Conseiller en fusions-acquisitions

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1201 : Analyse et ingénierie financière

M1205 : Direction administrative et financière

M1207 : Trésorerie et financement

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### Parcours Professionnel :

**Semestre 1** 45 ECTS

UE1 Corporate Finance and Financial Markets 10

Financial Analysis and Communication

International Financial Reporting Standards (IFRS)	
Finance with Excel	
Asset Management	
VBA for finance	
Introduction to S.A.P.	
UE2 Financial Management	10
Investment Analysis	
Strategic Financial Decisions and Value	
Consolidated Financial Statements and Statutory audit	
UE3 Corporate Risk Management	10
Risk Management	
Asset and Liability Management	
Banckruptcy Risk Management	
UE4 Financial Engineering	10
Financial Risk Management	
Cash Management	
Business Valuation	
Strategic Financial Contracting	
UE5 Conferences on practical issues in finance	5
<b>Semestre 2</b>	15 ECTS
UE6 Internship	15

### **Parcours Recherche:**

#### **Semestre1** 40 ECTS

UE1 Corporate Finance and Financial Markets	5
Financial Analysis and Communication	
International Financial Reporting Standards (IFRS)	
Asset Management	
UE2 Financial Management	5
Investment Analysis	
Strategic Financial Decisions and Value	
UE3 Corporate Risk Management	5
Risk Management	
UE4 Financial Engineering	5
Business Valuation	
UE7 Research Methods in Finance	20
Theory of Organizations	
Research Seminars	
Corporate Finance	
Stock Markets	

#### **Semestre 2** 20 ECTS

UE6 Research dissertation	20
---------------------------	----

### **Stage**

Au cours de l'année universitaire, chaque étudiant doit effectuer un stage professionnel d'une durée de six mois dans une entreprise, une organisation internationale, une administration, une ONG ou une association.

La réalisation du stage professionnel donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit évalué et soutenu oralement en septembre.

### **Evaluation et compensation**

Les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'une session écrite d'examen à la fin des cours.

La note attribuée dans le cadre du contrôle continu d'une unité d'enseignement découle de une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Il est organisé une seconde session d'examen donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres.

Le diplôme de master Droit, Économie, Gestion, mention Finance spécialité Finance d'Entreprise est attribué à tout étudiant ayant validé les

60 derniers crédits du master.

La validation d'une unité d'enseignement est définitivement acquise pour tout étudiant ayant obtenu la moyenne (10/20) dans les épreuves de contrôle des connaissances mises en place pour l'unité d'enseignement.

Une unité d'enseignement peut également être validée par compensation. La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement hors l'unité d'enseignement de stage professionnel ou mémoire de recherche.

Une unité d'enseignement n'est pas compensable si la moyenne des notes obtenues aux épreuves de l'UE est inférieure à 8/20.

Un semestre est réputé acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les diverses unités d'enseignement qui le composent est supérieure ou égale à 10/20 et que la moyenne des notes obtenues aux épreuves de chaque unité est supérieure ou égale à 8/20.

### Accès et formation préalable requise

L'accès en deuxième année de master Droit, Économie, Gestion, mention Finance spécialité Finance d'entreprise est ouvert sur examen de leur dossier :

-aux étudiants ayant validé les 60 crédits de la première année de la même mention et ayant satisfait aux conditions d'évaluation spécifiques

-aux étudiants ayant validé les 60 crédits d'un Master 1 de l'Ecole d'Economie de Toulouse- TSE ( master mention Economics, mention Economie et statistique, mention Economie et droit), ayant choisi les cours optionnels Market Finance et Corporate Finance, et ayant satisfait aux conditions d'évaluation spécifiques

-aux étudiants ayant validé 60 crédits au-delà d'une licence, ayant validé un diplôme d'ingénieur ou un diplôme d'école supérieure de commerce, après examen de leur dossier académique, résultat à un test de sélection et d'un entretien. Les épreuves de sélection peuvent être organisées au niveau national et/ou local.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié, soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Oui composition des jurys : personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Oui si l'ingénierie est prévue à cet effet Composition des jurys : personnes ayant contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Oui si l'ingénierie est prévue à cet effet Composition des jurys : personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Oui si l'ingénierie est prévue à cet effet Composition des jurys : personnes ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Oui Composition des jurys : enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté d'habilitation du 27 septembre 2004

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Liens vers statistiques : [www.univ-tlse1.fr](http://www.univ-tlse1.fr)

<http://aaiae2011.iae-toulouse.fr/1-39350-Contact.php>

**Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :**

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne ( 31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Toulouse

**Historique de la certification :**

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°32159